

chœur. De 1762 à 1780, il acheta, chaque année, un certain nombre d'ouvrages. Un sieur Rossel, libraire, était son fournisseur privilégié. L'abbé Gonvilliers, archiviste du Chapitre, était son bibliothécaire. La reliure des livres était confiée à un sieur Lamollière. Trois catalogues furent successivement dressés. Un seul subsiste encore aux archives du département. Cette bibliothèque était plutôt celle d'un homme du monde que celle d'un corps religieux. Elle était placée dans l'une des salles de la nouvelle Manécanterie, élevée, depuis peu, par l'architecte Decrenice, sur une partie de l'ancien cloître et non achevée encore.

Le 13 janvier 1792, elle fut confisquée au profit de la Nation. On voit par le procès-verbal que « la Bibliothèque du Chapitre était dans l'une des pièces du rez-de-chaussée, ainsi que la salle capitulaire et une salle de dépôt. » Toutefois, ce ne fut que le 10 mars suivant qu'on enleva cette bibliothèque pour en entasser les livres dans les greniers ou dans les caves, où ils restèrent oubliés pendant dix ans, avec tous ceux de nos maisons religieuses, également confisqués.

Les tablettes de la Bibliothèque du Chapitre étaient fort belles. Par un arrêté en date du 13 pluviôse an V, il fut décidé « qu'elles seraient réservées de la vente faite du mobilier de la Manécanterie, et remises à l'École centrale, pour former le cabinet d'histoire naturelle, sous la surveillance du citoyen Gillibert, professeur. » Que sont-elles devenues ?

Léopold NIEPCE.

